

Les femmes au Parlement en 2012

Regard sur l'année écoulée

Regard sur l'année écoulée

L'année 2012 marque une augmentation de près d'un point de la moyenne mondiale (20,3%). Si l'on fait abstraction de 2007, c'est presque deux fois plus que la progression annuelle enregistrée jusque-là. A la fin de l'année, 33 chambres basses et 17 chambres hautes avaient atteint le seuil des 30% jugé nécessaire pour que les femmes puissent peser sur les décisions. C'est aussi plus de trois fois plus qu'il y a dix ans. En 2011, 30 chambres basses et 19 chambres hautes comptaient plus de 30% de femmes. Les nouveaux venus au club des pays ayant dépassé les 30% de femmes sont l'Algérie (31,6%), le Mexique (chambre basse : 36,8% et chambre haute : 32,8%), le Sénégal (42,7%), la Serbie (32,4%) et le Timor-Leste (38,5%).

On note également une diminution du nombre de parlements à l'autre extrémité du spectre. Fin 2012, 40 chambres comptaient moins de 10% de femmes dans leurs rangs, contre 69 il y a 10 ans et 46 en 2011. Fin 2012, six chambres basses et une chambre haute ne comptaient pas de femme, un total qui n'a pas évolué depuis 2011. Les parlements en question se trouvent principalement dans les deux régions où les femmes sont les moins bien représentées, à savoir pays arabes et Pacifique. Il s'agit des parlements de l'Arabie saoudite, d'Haïti, de la Micronésie, de Nauru, des Palaos, du Qatar et du Vanuatu.

En tout, 1 711 femmes ont remporté des sièges parlementaires, de sorte qu'elles comptent pour 18,7% des parlementaires élus ou nommés en 2012.

Plus de progrès que de reculs dans les chambres parlementaires

La proportion de femmes a augmenté dans 39 des 57 chambres qui ont fait l'objet d'un renouvellement en 2012. Dans 16 d'entre elles, cette progression a dépassé les 10 points.

▼ États Unis d'Amérique, 2012. © Reuters



REPÈRES

Au plan mondial

- 2012 – une année de progrès globalement réguliers : la moyenne mondiale de femmes dans les parlements s'établit à 20,3 %, contre 19,5 % en 2011. La présence des femmes dans les parlements a progressé de 5,3 points en 10 ans.
- Trente-trois chambres basses comptaient au moins 30 % de femmes à la fin de 2012. C'est plus de trois fois plus qu'il y a 10 ans et la progression se poursuit puisque seules 30 chambres basses pouvaient se targuer d'avoir franchi le cap des 30 % de femmes en 2011.
- Les femmes ont remporté 18,7 % des sièges parlementaires qui ont fait l'objet d'un renouvellement en 2012 et, ce, dans 57 chambres réparties dans 48 pays.
- Les femmes continuent à enregistrer de meilleurs résultats dans les pays appliquant des quotas, qu'ils soient volontaires ou imposés par la loi. En 2012, 22 des pays qui ont tenu des élections ont appliqué de tels quotas. Là où les quotas sont prévus par la loi, les femmes ont remporté 24 % des sièges. Là où ils sont appliqués sur une base volontaire, elles en ont obtenu 22 %. Dans les pays n'appliquant pas de quotas, elles n'ont remporté que 12 % des sièges.

Au plan régional

- Afrique sub-saharienne : dans cette région, la plus forte progression électorale des femmes a été enregistrée au Sénégal où elles ont recueilli 42,7 % des suffrages aux législatives.
- Premières sur le continent américain : les États-Unis d'Amérique, la Jamaïque et le Mexique affichent des records historiques. Cette région affiche la plus forte proportion de femmes parlementaires au monde.
- Asie : les femmes sont devenues le point de mire des élections avec l'accession de la première femme, Park Geun-Hye, à la présidence de la République de Corée, et l'élection de la militante des droits de l'homme, Aung San Suu Kyi, lors d'un scrutin partiel au Myanmar.
- États arabes : l'Algérie est le premier pays de la région à avoir franchi le seuil des 30 % de femmes au Parlement. Par contre, les changements se font attendre en Libye et en Égypte.
- Le Pacifique est la seule région qui stagne depuis 10 ans, mais trois femmes ont été élues en Papouasie-Nouvelle-Guinée, de même qu'au Sénat des Palaos.



Union Interparlementaire

Etat de la participation des femmes dans les parlements



Proportion moyenne mondiale de femmes au Parlement

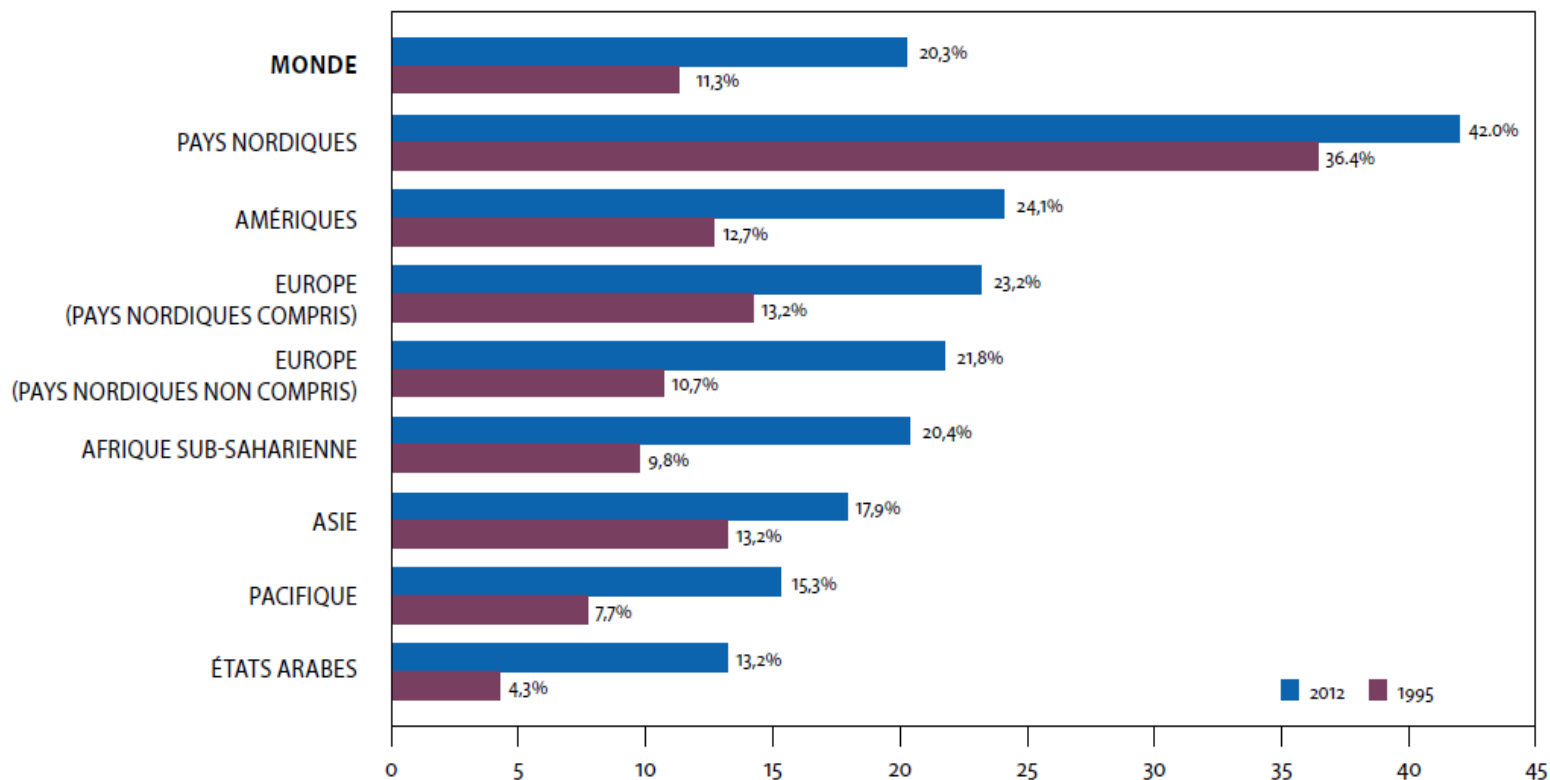
- En janvier 2013, la proportion moyenne de femmes parlementaires dans le monde a atteint **20,3%**, contre **19,5%** en 2011.
- Cela correspond à :
 - une augmentation de **80% depuis 1995**, quand la moyenne était de 11,3%
 - pour la première fois la moyenne mondiale franchit la barre des **20%**
 - le taux de progression s'accroît
(0,8 pour cent d'accroissement annuel)



De forts contrastes régionaux

Moyennes mondiale et régionales des femmes au Parlement, 1995 et 2012

Situation en décembre de chaque année, toutes chambres confondues



Les pourcentages ne tiennent pas compte des parlements pour lesquels les données ne sont pas disponibles.



Des hauts et des bas

- **18,7% des parlementaires** élus ou nommés en 2012 sont des femmes.
- **Plus de progrès que de reculs** à l'issue des élections de 2012 : dans 39 des 57 chambres renouvelées, la proportion des femmes a progressé.
- Le **Sénégal** vient en tête avec une progression de 24,7%, atteignant la proportion de 42,7% de femmes au Parlement.



Des hauts et des bas

- **50 chambres** ont atteint le seuil de **30% ou plus de femmes**
- **13** d'entre elles ont dépassé la barre des **40%** et deux la barre des 50% (Rwanda et Andorre).
- Le groupe des parlements comptant 30% et plus de femmes est plutôt **diversifié** : 19 en Europe, 13 dans les Amériques, 13 en Afrique, 4 dans la région Asie-Pacifique et 1 dans la région arabe (pour la 1ère fois).
- **53** chambres restent sous le seuil des **10%** (20% du total), dont 7 qui ne comptent aucune femme.



Où en sommes-nous en Afrique?

	Chambre unique/basse	Deuxième Chambre/Sénat	Toutes Chambres confondues
Pays nordiques	42.0%	---	---
Amériques	24.4%	24.8%	24.4%
Europe - Pays membres de l'OSCE Pays nordiques inclus	24.1%	22.4%	23.7%
Europe - Pays membres de l'OSCE Pays nordiques non inclus	22.4%	22.4%	22.4%
Afrique subsaharienne	21.2%	18.0%	20.8%
Asie	19.0%	14.1%	18.5%
Etats arabes	15.7%	6.8%	13.8%
Pacifique	12.7%	36.0%	15.3%



Où en sommes-nous en Afrique?

- **1995: 9.8%** de femmes parlementaires
- **2013: 20.8 %** de femmes parlementaires

Aujourd'hui:

- **10 des 33** chambres basses comprenant 30% ou plus de femmes membres sont en Afrique
- **Rwanda** est au 1^{er} rang mondial avec 56% de femmes membres de la chambre des députés
- **Sénégal** a enregistré le plus fort taux de progression en 2012



Pays africains aux premiers rangs du classement mondial

Rang	Pays	Chambre unique ou basse			
		Elections	Sièges*	Femmes	% F
1	Rwanda	9 2008	80	45	56.3%
5	Seychelles	9 2011	32	14	43.8%
6	Sénégal	7 2012	150	64	42.7%
8	Afrique du Sud ¹	4 2009	400	169	42.3%
12	Mozambique	10 2009	250	98	39.2%
16	République- Unie de Tanzanie	10 2010	350	126	36.0%
21	Ouganda	2 2011	386	135	35.0%
22	Angola	8 2012	220	75	34.1%
28	Algérie	5 2012	462	146	31.6%
30	Burundi	7 2010	105	32	30.5%



Des progrès peuvent être réalisés

Rang	Pays	Elections	Chambre unique ou basse		
			Sièges*	Femmes	% F
92	Tchad	2 2011	188	28	14.9%
95	Guinée-Bissau	11 2008	100	14	14.0%
96	Cameroun	7 2007	180	25	13.9%
97	Somalie	8 2012	275	38	13.8%
"	Swaziland	9 2008	66	9	13.6%
"	Niger	1 2011	113	15	13.3%
101	Djibouti	2 2013	55	7	12.7%
103	Sierra Leone	11 2012	121	15	12.4%
107	Suriname	5 2010	51	6	11.8%
108	Zambie	9 2011	157	18	11.5%
109	Togo	10 2007	81	9	11.1%
"	Libéria	10 2011	73	8	11.0%
111	Ghana	12 2012	275	30	10.9%
114	Côte d'Ivoire	12 2011	249	26	10.4%
115	Mali	7 2007	147	15	10.2%
"	Guinée équatoriale	5 2008	100	10	10.0%
118	République démocratique du Congo	11 2011	492	44	8.9%
123	Bénin	4 2011	83	7	8.4%
124	Botswana	10 2009	63	5	7.9%
125	Gambie	3 2012	53	4	7.5%
126	Congo	7 2012	136	10	7.4%
127	Nigéria	4 2011	360	24	6.7%
136	Comores	12 2009	33	1	3.0%
138	Egypte	11 2011	508	10	2.0%



Les femmes aux postes décisionnels clefs

- Femmes présidentes d'une chambre – une récente baisse surprenante
 - en 2005 : **18 présidentes (7,2%)**
 - en 2012 : **41 présidentes (15,1%)**
 - en 2013 : **39 présidentes (14,2%)**, dont: la Présidente du Sénat du Gabon et la Présidente de la Chambre des Députés du Rwanda

Le nombre des femmes chefs d'Etat ou de gouvernement dans le monde est aussi à la hausse :

- 2005: **8 pays** ont une femme à la tête de l'Etat ou du gouvernement
- 2012: **17 pays** ont une femme à la tête de l'Etat ou du gouvernement



Facteurs déterminant l'accès des femmes aux fonctions électives

1. Système électoral et partis politiques :

- Les élections dans le monde en 2012 ont confirmé que la **représentation proportionnelle** donne lieu à une plus forte proportion de femmes au Parlement (25%) que le scrutin uninominal à un tour (14%) ou qu'un panachage des deux modes de scrutin (17,5%).



Facteurs déterminant l'accès des femmes aux fonctions électives

2. Usage de mesures spéciales ou de quotas

- Des quotas électoraux sont appliqués dans **22 des 48 pays** où des élections ont été tenues en 2012.
- Là où des quotas sont prévus par la loi, les femmes ont emporté **24% des sièges**;
- Là où les quotas sont volontaires, elles ont emporté **22%** des sièges.
- Sans quotas, les femmes n'ont pris que **12%** des sièges, soit bien moins que la moyenne mondiale.



Facteurs déterminant l'accès des femmes aux fonctions électives

2. Application de mesures spéciales ou de quotas

- Tous les systèmes de quotas ne fonctionnent pas. Qu'est qu'un système de quotas **efficace**?
 - Les quotas doivent être **ambitieux**
 - Ils doivent être associés à des **sanctions** en cas de non conformité et les candidates doivent figurer en bonne place sur les listes des partis (C'est le cas au Sénégal)
 - Les quotas doivent être **appliqués** (Mexique)
 - La volonté politique est essentielle



Facteurs déterminant l'accès des femmes aux fonctions électives

3. Partis politiques

- Ce sont les partis politiques qui tiennent les clefs de l'accès des femmes au Parlement.
- Présentent-ils suffisamment de femmes ? Les données recueillies sur les élections tenues en 2012 montrent que **les femmes ne briguent pas de sièges en nombre suffisant** pour que leur candidature soit décisive. Quand elles se présentent, elles jouent à peu près **à armes égales avec les hommes**, bien que les défis soient parfois différents, sinon plus élevés.
- Rôle des partis politiques : encourager les femmes à se présenter, les choisir comme candidates, les placer en bonne position sur les listes, leur apporter un soutien technique financier, instaurer des règles plus transparentes concernant les procédures de sélection.



Merci pour votre attention

Zeina Hilal

Chargée de programme

Programme du Partenariat

Union interparlementaire (UIP)

zh@ipu.org

www.ipu.org

